Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 13 (1892)
Heft: 6

Artikel: Bulletin mensuel : (6 juin 1892)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-134410

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*6 juin 1892* [1]).

Il est intéressant de voir comment les indigènes bénéficient d'idées vraies et justes, qui ont tant de peine à se faire accepter dans certains pays de notre vieille Europe. A ce titre, nous nous plaisons à reproduire la circulaire suivante relative à l'**enseignement de la géographie en Algérie,** adressée récemment par le recteur de l'Académie d'Alger, aux trois inspecteurs d'académie des départements de la colonie française : « Un inspecteur constatait dernièrement, en visitant une école destinée aux indigènes, que la géographie était beaucoup moins sue que celle de la France, et il croyait devoir excuser le maître en ajoutant que la faute en était aux programmes qui ont placé la géographie de l'Algérie après celle de la France. Il serait fâcheux de laisser subsister un défaut grave dans l'organisation pédagogique de l'enseignement de la géographie pour les indigènes, par suite d'une mauvaise interprétation des programmes. Si nous voulons suivre la vraie méthode, qui prescrit de commencer par ce qui nous touche de plus près et nous est le plus facile à connaître, pour passer ensuite aux choses plus difficiles ou plus éloignées, il est certain que la géographie de l'Algérie doit être enseignée aux indigènes avant celle de la France. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut leur parler de la France qu'après leur avoir fait connaître le pays qu'ils habitent. Il faut qu'ils sachent le plus tôt possible que l'Algérie ne vit que par la France dont elle n'est qu'un prolongement inséparable. Mais autre chose est de leur donner, à propos d'une leçon de langage, d'une phrase du livre de lecture, d'une explication, d'un récit, des notions sur la France, autre chose est d'en entreprendre méthodiquement la géographie. Je vous prie, en outre, d'avoir soin que la carte de l'Algérie se trouve, comme celle de la France, ainsi qu'un globe terrestre, dans toutes les classes destinées aux indigènes. »

M. Stanislas Meunier a consacré, dans le *Siècle,* un excellent article aux **eaux souterraines du Sahara ;** nos lecteurs nous sauront gré d'en reproduire les principaux passages. M. Cambon, gouverneur de l'Algérie, accompagné de M. le général Thomassin, a fait récemment une tournée dans le haut Sahara, et tout naturellement le passage de ces autorités a provoqué, de la part des habitants, l'expression d'une série de vœux. Parmi

[1] Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

les plus fréquemment formulés, on remarque la formation d'un « syndicat de recherches d'eaux, » afin d'augmenter les irrigations des oasis. Ce désir est évidemment bien naturel et tout le monde le trouvera légitimé d'avance par le succès des sondages multipliés en si grand nombre dans la colonie française depuis plus de trente ans. Il est intéressant, cependant, de montrer que le haut Sahara, entre Laghouat et El Goléa, n'est pas absolument dans la même condition hydrologique que l'oued R'hir, ni même que le Tell, dont M. Burdeau disait, dans son rapport sur le budget de l'Algérie : « Faisons remarquer que les puits artésiens qui, dans le Sahara, ont rendu de si grands services, sauvé le Souf de la ruine, créé l'oued R'hir, attaché les indigènes à la France par l'admiration et la reconnaissance, pourraient être également utilisés dans le Tell. Les sondages n'y ont jamais été poussés au-delà de 15 mètres ; il vaudrait la peine de les reprendre avec plus de persévérance. Quelques puits artésiens coûtent moins qu'un barrage et peuvent le suppléer parfois avec avantage. » La raison des différences d'une région à l'autre réside tout entière dans les particularités de la structure géologique. Dans les pays favorables aux sondages, il y a sous la surface du sol des nappes d'eau renfermées dans des sables et alternant avec des couches imperméables de marne et de calcaires argileux. Ces nappes, souvent réduites à une seule, ont de distance en distance des évents naturels qui, dans la région de l'oued R'hir, constituent des sources jaillissantes connues des Arabes sous les noms caractéristiques de *behour* et de *chriats*. Les behour sont de grandes nappes d'eau circulaire de 10^m à 40^m de diamètre, dont la profondeur est parfois très grande. Il y nage de petits poissons, des crabes et des coquilles d'eau douce. Les chriats sont des sources établies au sommet de petits mamelons coniques de 3^m à 4^m de hauteur au-dessus de la plaine saharienne et remplissant une dépression qui rappelle un cratère. La pression hydrostatique de la nappe d'eau souterraine qui se révèle au jour par les behour et les chriats est maxima dans la région de l'Ourlana et des puits l'atteignent vers 70^m de profondeur. Elle est subdivisée en plusieurs bassins artésiens, tels que la grande cuvette du Sahara, dont le chott Melr'hir occupe la partie la plus basse, à 25^m au-dessous du niveau de la mer ; le bassin d'El-Outaïa, la cuvette du Hodna, la région des lacs salés formant une large bande dirigée du nord-ouest au sud-est à travers le Tell ; enfin la zone septentrionale du Tell. D'après M. Jus dont la compétence est bien connue, les sondages exécutés dans le Sahara et dans le Hodna du département de Constantine, de 1856 à 1882, se sont élevés au nombre de 199, représentant une profondeur forée de $16,323^m$ et ayant fourni 270 veines d'eau ascendantes et 352 veines jaillissantes,

débitant ensemble 232,394 mètres cubes en 24 heures. Les recherches d'eau potable exécutées pendant la même période représentent une profondeur forée de 6,457 mètres. Au 1er juillet 1882, la profondeur totale forée dans le département de Constantine était donc de 22,780 mètres. La dépense occasionnée par tous ces travaux s'élève à 3,897,524 fr.; quant aux profits, ils sont considérables. C'est ainsi que l'oued R'hir qui, en 1856, comptait 6,692 habitants, en a plus de 15,000 aujourd'hui. Au lieu de 31 oasis on en compte 37 ; au lieu de 359,300 palmiers, 520,000; au lieu de 40,000 arbres fruitiers, 90,000, etc. Le secret de cette transformation si profonde est dans l'installation de 60 puits artésiens qui ont porté le débit d'eau de 52,766 litres à la minute à 124,916 litres dans le même temps. En voilà plus qu'il ne faut pour expliquer la soif d'eau artésienne dont sont atteints les habitants du M'zab et qu'ils viennent d'exprimer si éloquemment à M. Cambon.

Un correspondant du *Journal de Genève* lui a fourni, d'Alexandrie, les renseignements suivants sur la **situation économique de l'Égypte.** « Il est permis de sourire en lisant les dithyrambes publiés par les journaux d'Europe à la suite du rapport de M. le conseiller financier sur l'exercice écoulé : près de vingt-six millions d'excédent au budget ! Il n'est pas un seul pays au monde qui puisse en offrir autant. De là à dire que l'Égypte est le pays le plus fortuné qui existe, il n'y a qu'un pas. Pour les porteurs de titres égyptiens, cette conclusion est fort agréable. Quant à l'Égypte, elle n'est pas plus riche d'un sou, ni les Égyptiens moins pauvres et moins ruinés. Pour arriver à ces beaux excédents, il a fallu de mirifiques tours de comptabilité et l'on se demande même comment il se fait que, sans avoir diminué en rien les impôts et après avoir augmenté les ressources d'une façon énorme, on n'arrive pas à avoir deux millions sterlings au lieu d'un à porter à l'avoir ? Les tabacs, par exemple, qui rendaient, il y a deux ans, dans les 24,000 livres, rapportent aujourd'hui 85,000 livres sterling. Pour atteindre ce chiffre colossal, le moyen a été très simple. La culture du tabac a été interdite purement et simplement sur tout le territoire de l'Égypte ; les droits de douane ont été augmentés sur les tabacs d'Europe, de Turquie, d'Amérique, etc.; résultat net pour le budget, vingt millions de bénéfices. Tout cela est charmant, si l'on ne voit pas, derrière ce bénéfice, le malheureux qui vivait autrefois dans son pays, sur sa terre, du produit de son tabac ! C'est à celui-là qu'il faudrait demander s'il trouve la vie facile et s'il est satisfait d'avoir de si bons financiers à la tête des affaires. Et le nombre de ceux qui sont atteints par cette mesure est considérable : la culture du tabac, avant la prohibition, s'étendait sur 10,000 feddans de terre à peu près (le feddan vaut 4200 mètres carrés);

vous voyez dès lors combien de malheureux sont atteints par cette mesure, qui paraît monstrueuse si l'on se rend compte que sur ces mêmes terres il est impossible de rien cultiver d'autre. Ce sont généralement des îles du Nil ou des rivages bas, hors de l'eau très peu de jours, le temps nécessaire pour planter et récolter le tabac. Voilà donc déjà une catégorie de ruinés; je pourrais vous en indiquer bien d'autres. »

D'autre part, le *Daily Graphic* publie une série de lettres d'Égypte que lui a adressées le célèbre explorateur sir Samuel Baker. La dernière est datée d'**Assouah,** 10 février. En voici le résumé:

« Après avoir énuméré les nouvelles conditions de bien-être matériel que l'irrigation a introduites dans cette ville, sir Samuel Baker dit qu'il n'y a aucun doute que le Soudan ne doive être reconquis graduellement. Il n'y aurait aucune difficulté à arriver à Abou-Ahmed, en établissant le long de la route des réservoirs d'eau. Or, Abou-Ahmed est à 235 kilomètres de Berber, qui est la clef de la position. A Ouady-Halfa, qui est sur la frontière actuelle, il y a 5,000 hommes de troupes, et une marche sur Dongola dans les circonstances actuelles serait couronnée de succès, vu la désorganisation qui règne dans le Soudan. La construction d'un barrage sur le Nil aurait une certaine signification politique : ce serait dire aux indigènes que l'Angleterre reste en Égypte. L'auteur de la lettre ajoute que la hauteur projetée du barrage à Assouan, qui était d'abord de 25 mètres, a été réduite, et que les ruines de Philœ seront ainsi épargnées. Ce barrage s'éléverait encore à plus de 6 mètres au-dessus du niveau maximum des inondations annuelles. »

Un correspondant du journal *Central News* a eu, à Colombo (île de Ceylan), avec Arabi-Pacha, une entrevue dans laquelle l'ancien officier égyptien a affirmé qu'à son avis la présence des Anglais en Égypte empêche seule l'ouverture du **Soudan** au commerce et à la civilisation. « Le Soudan et l'Égypte, » a-t-il dit, « ont la même religion, la même langue, les mêmes aspirations. Mais les Soudanais sont hostiles aux Égyptiens parce que ceux-ci ont accepté le protectorat militaire de la Grande-Bretagne. Les troupes anglaises une fois rapatriées, la fusion des Égyptiens et des Soudanais serait certaine. Si elles demeurent cent ans au Caire, l'Égypte et le Soudan resteront cent ans désunis. » Arabi prétend encore que s'il était resté maître de la situation en Égypte en 1882, il eût aboli l'esclavage, de Berber et de Dongola à Khartoum et à Massaouah; l'occupation de l'Égypte par les Anglais a empêché l'accomplissement de ce progrès.

Dans notre dernier numéro (p. 132), nous avons fait allusion à une dé-

pêche du *Standard,* d'après laquelle l'ancienne province de l'**Égypte équatoriale** devrait être comprise dans la sphère d'influence britannique. A ce sujet, nous avons reçu communication d'une traduction du firman d'investiture du sultan au khédive d'où nous extrayons ce qui suit : « Conformément à la règle établie par le firman du 12 Moharren 1883, pour la transmission du khédiviat par ordre de primogéniture — de fils aîné en fils aîné — en ta qualité de fils aîné de Tewfik Pacha, nous te confions le khédiviat d'Égypte tel qu'il est formé par ses anciennes limites, y compris les territoires, annexés au sud, vers l'Équateur sans exception... Le khédive ne pourra sous aucun prétexte, ni par aucun motif, abandonner ou céder à quiconque, — État ou particulier, — tout ou partie des privilèges accordés à l'Égypte, qui sont une émanation de notre pouvoir souverain, ni aucune parcelle des dits territoires. » — Aux termes du firman par lequel le khédive a été investi du pouvoir qu'il exerce actuellement en Égypte, il n'aurait pas plus le droit de se désintéresser du Soudan et des provinces tropico-équatoriales que de renoncer à leur occupation. Chacun des firmans d'investiture octroyés par la Porte aux vice-rois d'Égypte et communiqués officiellement aux ambassadeurs des Grandes Puissances, rappelle aux vizirs leurs devoirs tutélaires, paternels, envers les provinces du sud, — annexées avec le consentement du sultan, — lesquelles font partie du territoire ottoman. Déjà le firman délivré à Tewfik après la déposition d'Ismaïl pacha, son père, recommandait expressément au nouveau khédive « de redoubler d'attention et de soins dans l'administration de l'Égypte, de pratiquer la justice, tant dans les anciennes limites de la dite province, que dans celles des territoires du sud, vers l'Équateur, qui appartiennent au domaine impérial... Notre vizir ne pourra, à aucun prix, renoncer en faveur de qui que ce soit, aux privilèges souverains dont nous le faisons le représentant et le gardien, ni aliéner la moindre parcelle du territoire confié à son administration. »

A **Madagascar,** le caoutchouc se rencontre dans toutes les forêts de l'île; mais dans les parties facilement exploitables, il commence à devenir rare, et les prix augmentent, surtout sur les marchés de la côte Est. A la côte Ouest, où le commerce est moins actif et où les populations sont clairsemées, il est encore à bas prix et abondant. Cette diminution dans la production doit être attribuée, entre autres causes, à la négligence et à l'insouciance des indigènes qui, sans se préoccuper de l'avenir, coupent les lianes par le pied pour en extraire plus facilement la totalité du lait. On le prépare de différentes manières; là où les Européens ont pu l'obtenir, les indigènes le traitent à l'acide sulfurique; dans beaucoup d'autres localités

ils emploient le sel marin, l'absinthe de traite, l'acide citrique, un extrait au tamarin ou encore l'eau chaude. Suivant les localités et les procédés employés, les prix varient de 260 fr. à 530 fr.

M. Ch. Almand, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Limoges, a été chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique aux îles **Seychelles.** Après avoir fait des explorations sur le territoire d'Assinie et aux Canaries, il doit poursuivre des recherches au point de vue zoologique dans l'archipel des Seychelles, dont l'histoire naturelle est peu connue; il aura notamment à vérifier ce que peut avoir de fondé l'opinion des géologues qui considèrent les îles Seychelles, Chagos et Amirantes, etc., comme les vestiges d'un vaste continent submergé, ayant relié à une époque très reculée l'Inde à Madagascar, et désigné sous le nom de Lemuria. Les collections qu'il rapportera sont destinées au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

L'année présente marquera une étape importante dans l'histoire du **Transvaal,** par suite de l'introduction des lignes ferrées dans ce pays, dont les immenses richesses ne demandent qu'à être exploitées. L'initiative et la persévérance britanniques auront raison de toutes les difficultés; l'arrivée de la locomotive au cœur du grand district aurifère n'est maintenant qu'une question de quelques mois. Avant la fin de l'année, Capetown et Port-Élisabeth seront en communication directe avec Johannesburg, le centre minier par excellence, et, deux ou trois mois après, la ville de Prétoria, siège du gouvernement de la République Sud-Africaine, se trouvera reliée au réseau. Au mois d'avril 1893, les trains circuleront entre la ville du Cap et le Vaal, situé à une distance de 56 kilomètres des champs d'or du Witwatersrand. Quant au chemin de fer de la baie de Delagoa, les travaux seront repris au mois de mai. Le prolongement se dirigera au nord de Komati Port jusqu'à Leydendorp, ville principale des champs aurifères de Silati, dans le district de Zoutpansberg. La longueur totale sera d'environ 321 kilomètres ; l'on assure que les travaux seront poussés avec une telle activité que la moitié du tronçon pourra être complétée pour la fin de l'année. Le tracé ne présente aucune difficulté technique, le pays étant plat sur sa plus grande étendue. L'importance de l'établissement de ces lignes ne saurait être contestée. L'on se demande vraiment comment la ville de Johannesburg a pu exister si longtemps sans voies de communications rapides et avec des prix de transport fabuleux. La production mensuelle des mines du Witwatersrand se monte déjà à 85,000 onces ; elle atteindra sans doute 100,000 onces sous peu, ce qui représenterait 100 millions par an. Il est même des personnes autorisées qui prédisent un rendement de

200 millions par an d'ici à deux ans. L'adversité a servi de leçon à Johannesburg; aussi ses mines sont-elles maintenant administrées, développées et exploitées comme il convient. Un appel a été fait à la science pour une méthode facile pour le traitement des minerais réfractaires. Il va sans dire que l'arrivée de la locomotive à Leydendorp aura une influence énorme sur le développement rapide des gisements aurifères de Murchison Range dans le Zoutpansberg. Cette zone aurifère deviendra le plus accessible des centres miniers de tout le Sud-Afrique, la distance séparant la baie de Delagoa de Leydendorp n'étant que de 400 kilomètres, tandis que Johannesburg est à près de 1,450 kilomètres de Capetown.

Le gouvernement britannique a fait faire le **recensement** de la population du Le-Souto. Il en ressort que sur 218,902 habitants, il n'y a que 578 Européens. Le recensement de 1875 avait accusé une population noire de près de 137,000 âmes; aujourd'hui les Ba-Souto sont 218,324; il y a eu en seize ans une augmentation de plus de 80,000. C'est là une preuve de la vitalité de la race noire du sud de l'Afrique, qui, loin de se fondre comme les Indiens de l'Amérique du Nord, au contact des Européens, ne fait que s'accroître probablement plus rapidement que par le passé, en partie grâce au fait que le protectorat des blancs a mis fin aux incessantes guerres civiles qui jadis décimaient ces populations. Le progrès serait encore plus marqué sans la forte émigration qui enlève chaque année au Le-Souto un nombre considérable de ses habitants.

Le *Bulletin* de la Société de géographie de Lisbonne a publié les renseignements donnés à cette Société par le Rev. P. Schaller, missionnaire à Cassinga, dans les immenses territoires qui s'étendent du 15° au 23° de long E. et du 12° au 17° lat. S., c'est-à-dire des bords du Cunéné jusqu'au Zambèze, à 425 kilom. de Mossamédès. La tribu au milieu de laquelle il travaille est celle des **Amböella** ou **Ganguella.** Les missionnaires portugais ont cru devoir la choisir parce que les indigènes en sont doux, de facile abord, plutôt timides que hardis et intrépides, et qu'ils offrent des aptitudes particulières à la civilisation. Ils ne sont point revêches comme tant d'autres peuples de l'Afrique; ils sont dociles, désireux d'apprendre et essentiellement imitateurs, faisant en petit ce que le blanc fait en grand; ils apprécient le bien et ont le sentiment du beau. On trouve en eux une certaine habileté à travailler le fer et le bois, d'heureuses dispositions à s'appliquer aux arts et métiers, dispositions auxquelles un maître patient et habile peut facilement donner un grand développement. « J'ai vu de mes yeux, » dit le P. Schaller, « au Coubango, au fort Amelia, des noirs exerçant assez habilement, sous la direction d'un blanc, le métier de

charpentier et de menuisier. Au besoin, les Ganguella se font sculpteurs, fondeurs de fer, voire même, pour unir l'agréable à l'utile, habiles musiciens. Ils apprécient plus que d'autres tribus ce que c'est que le bien-être et cherchent, selon leurs forces et leurs moyens, à se le procurer. Ils n'opposent pas à la civilisation la froide résistance de ceux qui ne connaissent et qui ne veulent connaître que ce qu'ils ont vu ou ont appris de leurs ancêtres, obstacle sinon infranchissable, du moins bien douloureux pour le civilisateur. Aux Ganguella nous n'avons pas besoin de démontrer longuement la supériorité et les bienfaits de la civilisation; dès les premiers jours nous pouvons commencer à développer en eux les heureuses dispositions qui les caractérisent. Autour de la station de Cassinga, des hectares de terrains cultivés par les missionnaires et les familles qui se sont groupées autour d'eux, fournissent non seulement les produits du pays, mais encore les beaux légumes des jardins d'Europe, des arbres fruitiers introduits sur ce plateau, de la vigne, un blé qui donne 60 pour 1 dans une terre relativement peu riche. Pour assurer les cultures contre la sécheresse, les missionnaires aidés par les enfants des écoles ont creusé un canal de 4000^{m} de long, sur 2^{m} de large et 0^{m},60 de profondeur. Ce canal peut fournir l'eau suffisante à un bon moulin, à une scierie, et à l'arrosement des cultures. En voyant ces travaux, les indigènes sont encouragés à tirer eux-mêmes un meilleur parti des terrains dont ils disposent. En même temps l'instruction se développe. Le gouverneur de Benguella, M. Francisca de Paula Cid, qui a fait le voyage de Cassinga, a fait passer aux élèves un examen par lequel il a constaté leurs progrès dans la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe et dans la connaissance de la langue portugaise. Il est même nécessaire de modérer le zèle que les petits noirs apportent à l'étude; on dirait qu'ils sont convaincus que c'est pour eux un moyen de s'élever au-dessus de leurs compatriotes plus ou moins civilisés.

Le colonel Williams, métis mexicain, avocat éloquent, qui a voulu constater *de visu* l'état des régions africaines ou luttent les influences européennes et s'en former une opinion basée sur des faits, a présenté à la Société khédiviale de géographie du Caire les résultats de ses observations. Nous extrayons du dernier *Bulletin* de cette Société ce que le colonel Williams dit des indigènes de **Sangi,** près de l'embouchure du **Lomami,** tribu particulière de bohémiens africains, dont l'existence tout entière s'écoule sur des embarcations; leur flotille se compose de plusieurs centaines de barques couvrant une distance d'environ deux milles. Ce fut, dit-il, en juillet 1890, que je vis pour la première fois ce spectacle. Les embarcations qu'ils habitent ne sont pas les canots ordinaires de ces parages, mais des

barques spacieuses dont les parois sont splendidement travaillées. Au centre de chaque barque se trouve une espèce de maisonnette servant d'abri en temps de pluie. Ces gens sont en général bien bâtis, industrieux, bienveillants, et paraissent vivre en bonne harmonie; ils hèlent les embarcations qui passent pour leur vendre du poisson frais ou fumé. Pendant la nuit, je fus très ennuyé des bruits constants et variés qui m'arrivaient de leur flotte. Tandis que quelques-uns jouaient de divers instruments de musique, d'autres chantaient; des mères gourmandaient les enfants tapageurs, et les bébés répondaient de temps à autre par des cris frénétiques; joignez à cela les sons répercutés du téléphone africain, et vous aurez une idée des tourments que j'endurais. Ce téléphone se compose d'une pièce de bois sonore, longue d'environ quatre pieds, munie au sommet d'une cavité assez large pour donner passage à la main et au poignet, tandis que son centre a été percé longitudinalement au moyen d'un fer chaud. On frappe sur ce téléphone primitif au moyen d'un morceau de bois dur et les sons qu'il émet peuvent être entendus distinctement à une grande distance. Ils ont évidemment un code de signaux pour ce téléphone, car en une demi-heure leurs centaines de pirogues peuvent être armées et se mettre en marche. Bien que ces bohémiens soient très pacifiques, ils savent pourtant se battre et les tribus riveraines ont de bonnes raisons pour les respecter.

Le prince H. de Croy, commissaire du district du Kassaï, a adressé au gouvernement général de l'**État indépendant du Congo** un rapport d'où nous extrayons ce qui concerne l'influence de l'usage du chanvre sur les populations ba-chilangué. La culture du chanvre et son usage comme plante à fumer ont pris ces dernières années une extension considérable. Cette funeste coutume, dont les effets sont comparables à ceux de l'opium, est d'autant plus enracinée chez les indigènes qu'ils y rattachent une idée religieuse. La religion du chanvre a été introduite par le chef Kalamba-Mukengué, qui a proscrit en même temps l'usage du vin de palme. La rapidité avec laquelle s'est répandue la coutume de fumer le chanvre trouve son explication dans la sensation agréable qu'il procure. Il n'en est pas moins vrai que ses ravages sont terribles. J'ai traversé des villages dont la population tout entière, y compris les femmes et les enfants, était complètement détruite, au moral et au physique par les ravages du chanvre. Tous mes efforts tendent à déraciner cett habitude : mais il faut agir avec une extrême prudence si l'on ne veut aboutir à un résultat opposé. Je suis déjà arrivé, pour le repeuplement des palmiers, à faire replanter environ 4000 de ces arbres. Quant au moyen le plus efficace pour combattre l'abus du chanvre, j'ai employé jusqu'ici un système qui m'a réussi, j'ai donné aux

populations qui s'adonnent au chanvre des plantes de tabac en les engageant à remplacer petit à petit la première de ces cultures par la seconde. Aussi, désirerais-je qu'on m'envoyât d'Europe beaucoup de graines de tabac.

Le capitaine Joubert écrit à la Société anti-esclavagiste de Belgique. J'ai envoyé tout dernièrement le drapeau de l'État à Kasanga, un des chefs de l'**Ou-Roua,** qui habite au sud de la Loukouga, à quatre grandes journées du Tanganyika. Il avait envoyé deux fois auprès de nous pour demander protection contre les Wangwana, qu'il a repoussés une fois, mais qu'il craint de voir revenir. En ce moment, quelques-uns de mes gens sont en route pour aller planter notre drapeau au nord du lac Moero, chez Mpouéto, qui, lui aussi, me l'avait demandé, et chez qui, me dit-on, les Anglais veulent s'installer. Mais, pour le moment, je ne puis occuper effectivement ces deux postes. J'ai dernièrement fait remettre un drapeau à Kasanga Nkondo, de l'Ou-Roua, qui me le demandait pour la seconde fois. Kasanga se trouve à deux journées au sud de la Loukouga. Ce dernier chef, dont le village est indiqué sur la carte sous le nom de Moukaloumbi, est, depuis l'année dernière, réfugié chez nous. C'est un jalon planté sur la route du lac Landji, mais nous aurons à nous battre contre les Wangwana de Mouhina, qui occupent le pays de Kaloumbi et qui ont déjà une fois attaqué Kasanga. On ne me dit pas qu'il y ait d'autres Wangwana plus bas sur la Loukouga. Les gens du Loualaba, au nord de Mpouéto, ont envoyé deux députations pour que j'aille les délivrer de Kafindo et de ses Wangwana. Avant-hier, c'était Kakoloué, aujourd'hui, ce sont les gens de Lougenzi, qui dernièrement ont été battus par Kafindo; Lougenzi a été tué. Ces gens habitaient dans les îles du Loualaba. Le petit nombre de mes fusils ne me permet pas en ce moment d'établir un poste là-bas. Du reste, j'attends les nouvelles du chef Mpouéto à qui j'ai envoyé le drapeau de l'État indépendant. Le gouvernement de l'État du Congo ayant nommé Joubert capitaine de la force publique dans cette région, l'autorité de l'État s'établit peu à peu sur la frontière orientale. Trois autres officiers de l'État sont sur le Tanganyika.

M. Swan, missionnaire anglais, qui a remplacé M. Arnot, dans le **pays des Garenganzé,** est actuellement en Europe, et a fourni au *Mouvement géographique* de Bruxelles des renseignements utiles sur la contrée dans laquelle il a résidé pendant quatre ans. A l'entendre, le pays de Msiri est très salubre, et colonisable par la race blanche; dans la région montagneuse, qui s'étend vers le nord, le long de la rive droite du Loualaba, l'établissement de colonies agricoles serait possible. La chaleur y est supportable pendant le jour; les soirées sont fraîches, les nuits, froides. M. Swan n'a guère été malade pendant ses quatre années de séjour dans ce pays, quoique

les fièvres y existent. Le gibier est très abondant: buffles, zèbres et antilopes y vivent en troupes innombrables; les éléphants y sont nombreux. M. Swan a constaté des traces de rhinocéros. Le buffle du haut Loualaba est le même que celui du Cap; il diffère de celui de l'autre partie du bassin du Congo. La présence de la tsétsé est due à ce buffle de l'Afrique méridionale ; elle est extrêmement abondante et s'opposerait à l'introduction du gros bétail dans cette région favorisée, au moins jusqu'à la disparition du buffle susmentionné. Contrairement à ce qui se passe dans les autres parties de l'Afrique centrale, au Katanga, ce sont les hommes qui travaillent la terre ; partout ailleurs ce sont les femmes. Les cultures sont très belles, étendues, variées, et produisent du riz, du maïs, du sorgho, des arachides, des patates douces, du manioc, des ignames, de très bon tabac, un peu de canne à sucre. Le bananier et le borassus sont partout, ainsi que la liane à caoutchouc. Le sel est l'objet d'un très grand trafic; le cuivre est très abondant. Des razzias faites par Msiri chez les peuplades voisines est résulté pour la population de ses États un mélange qui a fourni une race très belle, forte, intelligente, vaillante, se distinguant non-seulement par sa bravoure, mais aussi par ses aptitudes au travail. Les missionnaires ont réuni les éléments nécessaires pour rédiger une grammaire et un dictionnaire de la langue du pays qui vont être imprimés en Angleterre. Une école a été ouverte ; de jeunes nègres y reçoivent les premières notions de lecture et d'écriture.

Dans un rapport au ministre de l'agriculture de France, M. Dybowski donne les renseignements suivants sur les produits naturels du **Congo français** dans la région de Mayombé et du Couilou-Niari. La forêt de Mayombé, qu'il mit dix jours à traverser, est très accidentée, elle présente une foule de végétaux utiles, parmi lesquels la vanille qui y croît en abondance et que l'on rencontre dès l'entrée de la forêt ; un grand nombre de bois d'ébénisterie d'une haute valeur ; la noix de kola que les indigènes récoltent mais qui n'est vendue que 1 ou 2 centimes, alors qu'au Sénégal elle en vaut 15 ou 20. Dans toute la région dite du Niari, le caoutchouc est exploité çà et là par les indigènes. Il conviendrait de favoriser l'extension du commerce de cette importante substance. Entre Comba et la rivière N'Djoué, M. Dybowski a rencontré des acacias desquels pendaient des stalactites de gomme de 37 centimètres de long. Soluble dans l'eau froide, cette gomme est translucide et moyennement colorée. Les indigènes en favorisent la production en faisant des entailles aux arbres, ils la consomment. Elle n'a jusqu'ici donné lieu a aucun commerce; les indigènes la disent très abondante et il n'est pas douteux qu'elle ne puisse devenir la source d'opérations commerciales importantes. De nombreux pieds de

coton se trouvent sur l'emplacement de tous les villages abandonnés, couverts de capsules qui laissent échapper une ouate très blanche, longue de plusieurs centimètres. La culture des cotonniers sera rémunératrice.

La livraison d'avril des *Nouvelles géographiques* a publié la carte des rivières **Mpoko, Ombella** et **Kemo,** affluents de droite de l'Oubanghi, récemment explorées par les membres de la mission Dybowski. Ce document est accompagné des renseignements suivants : La rivière Mpoko a été relevée à la boussole par M. Nebout. La direction générale de son cours est du Nord au Sud. Même dans sa partie inférieure, cette rivière est semée d'écueils qui en rendent la navigation assez incommode. M. Nebout a pu, cependant, le remonter pendant quatre jours, du 20 au 24 septembre 1891, sans rencontrer d'autres populations que des Bouzérous et des Bouzéris. La Kémo présente un intérêt plus considérable en ce sens que l'exploration qu'en a faite M. Brunache a pu faire adopter à M. Dybowski le dessein de prendre cette voie d'eau pour s'avancer vers le nord. Elle a environ 70^{m} de largeur à l'embouchure, et semble suivre une direction générale du N.-N.-O. au S.-S.-E. La navigation présente en somme peu de difficultés. Dès la première journée, M. Brunache signale la présence d'éléphants, de bœufs sauvages, d'antilopes ; les villages d'indigènes pêcheurs sont nombreux. Le 13 octobre 1891, après dix jours de navigation, M. Brunache se trouvait par 5° 53′ 30″ latit. N. et 17° 12′ long. E. Il avait traversé — comme Crampel à l'Est — les territoires des indigènes Langouassis, et se trouvait en contact à l'Est avec les Dakoas ou Dapwas, et à l'Ouest avec les Togbos, dont le nom nous parvient pour la première fois. Les renseignements donnés par M. Brunache sur son exploration ont paru assez concluants à M. Dybowski, pour qu'il installât sa base définitive d'opérations au confluent de la Kémo.

Le *Bulletin de l'Afrique française* a publié une lettre de M. **Dybowski** à M. Harry Alis, dans laquelle l'explorateur raconte l'expédition qu'il a conduite contre les assassins de **Crampel** et de ses compagnons. Nous regrettons que le manque de place ne nous permette pas de la reproduire. Disons au moins, qu'après avoir battu et mis en fuite les musulmans venus d'El-Kouti, il recueillit une vingtaine d'objets de la mission Crampel. Au delà de Yabanda, M. Dybowski arriva dans la région qui forme la ligne de faîte entre le bassin de l'Oubanghi et celui du lac Tchad ; au lieu de couler ver l'Est, tous les cours d'eau se dirigeaient vers le N.-O. Une rivière entre autres avait 18^{m} de large aux basses eaux, et il fallait abattre des arbres pour la traverser. M. Brunache, qui faisait partie de l'expédition, a dressé une carte qui a été communiquée à la Société de géographie de Paris. Des traités rapportés par M. Albert Nebout, survivant de la mission Crampel,

ont été conclus avec les chefs Zouli, Yabanda et M'Toko qui ont déclaré placer sous le protectorat de la France les villages et territoires soumis à leur commandement, et reconnaître comme leur le pavillon français à l'exclusion de tout autre. Ils ont, en outre, promis aide et protection à tout Français de passage sur leur territoire.

M. Jamais, sous-secrétaire d'État des Colonies, a reçu la dépêche suivante de M. **de Brazza,** du 9 avril, de l'île de Comasa, par 3° 80′ lat. N., sur la Massiépa, branche occidentale de la Sangha : « Je vous annonce que le lieutenant de vaisseau **Mizon,** sortant de l'Adamaoua, a pris contact, le 22 mars, avec le poste français établi auprès du chef de Djambala, à 80 kilom. au N.-E. des chutes de Bania. Le 4 avril, il s'est rencontré avec moi à Comasa, où j'étais monté à sa rencontre. Son voyage s'est accompli sans coup férir et en toute sécurité, quoiqu'il n'eût que huit indigènes pour toute escorte. Les populations ne sont nullement fanatiques jusqu'au territoire occupé effectivement par les Français. La ligne de partage des eaux entre le bassin du Bénoué et celui de la Sangha a été franchi par 6° 30′ lat. N. Mizon a reçu un bon accueil partout et a été considéré comme le représentant de la France. » Les missions Cholet (1890), Gaillard et Fourneau (1891) avaient déjà remonté la Sangha et ses affluents jusqu'au delà du 3° lat. N. Maintenant la ligne de jonction entre le Bénoué et la haute Sangha est complète. En outre, le capitaine **Monteil,** après avoir soumis le Mossi et le Gourma à l'influence française, a franchi le Niger, a visité Sokoto et est arrivé à Kano, d'où il continue sa marche vers le lac Tchad. La réunion du Soudan français à la ligne Say-Barroua sera complète également.

Dans ses études sur l'état des diverses régions de l'Afrique occupées par des Européens, le colonel Williams relève avec soin un trait particulier des indigènes, de la **côte de Krou,** dans la voisinage de Libéria, un des endroits les plus intéressants qu'il ait vus en Afrique. « Les habitants de Krou, » dit-il, « sont, à ma connaissance, les seuls qui prohibent absolument chez eux toute forme d'esclavage domestique. Le Krouman est marqué, à sa naissance, au front, à l'encre bleue, signe de liberté pour lui-même et pour les autres, et symbole de son opposition à toute forme de servitude. J'ai étudié ce peuple sur la côte et dans l'intérieur; les hommes travaillent sur des bateaux marchands pour des sociétés missionnaires et font toutes sortes de travaux. L'existence de l'Européen dans cette partie de l'Afrique dépend du Krouman, car sans lui impossible d'arriver à quelque chose. Le Krouman ne s'absente jamais de chez lui pour plus d'une année à la fois. En partant, il fait un nœud à un bout de ficelle qu'il emporte avec lui, et à

chaque nouvelle lune il y ajoute un nœud. Après le douzième, il commence son voyage de retour. Il est frugal, économe, et après deux voyages d'une année chacun, il se marie et s'établit dans son pays. Le Krouman est essentiellement pacifique, soit qu'il travaille à bord des navires, soit qu'il s'occupe d'agriculture, et s'il fortifie ses villages ce n'est que pour se défendre contre les Pakabasi, tribu de cannibales située immédiatement en arrière du territoire Krouman, dans l'intérieur. »

L'*African Repository* signale l'augmentation considérable qu'a prise, dans les dernières années, l'importation du **rhum de Boston** en Afrique. De 1885 à 1890 il y avait eu une diminution très notable; de 803,437 gallons elle était descendue à 251,501 gallons. Mais pour l'année terminée au 30 juin 1891, le chiffre s'est élevé à 808,737 gallons. L'exportation totale des États-Unis en Afrique avait été, pour l'année finissant au 30 juin 1890, de 555,749 gallons, tandis que l'année suivante elle a été de 1,025,226 gallons. Espérons que les engagements pris à Bruxelles feront comprendre à toutes les puissances contractantes le devoir de restreindre chez elles l'exportation des spiritueux par un accord unanime.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Au moment où l'Algérie est de nouveau envahie par les sauterelles pèlerins, un télégramme d'Alger, du 21 mai, annonce que des œufs de cet acridien, pondus sur une étendue d'une trentaine d'hectares dans le territoire d'un douar de la commune de M'sila, ont été complètement détruits par un ver qui a pris naissance dans chaque œuf. Espérons que la destruction s'étendra bien au delà de la susdite commune.

M. Gaston Méry, chargé d'une mission géographique et commerciale dans le Sahara, chez les Touareg de l'Est, est rentré à Aïn-Taïba, après avoir visité la région entre Ouargla et Temassinin, et s'être avancé au delà de ce point dans la vallée des Ighargharen jusqu'au Tebalbalet, la limite la plus lointaine vers le sud atteinte depuis le voyage de Flatters. Les renseignements rapportés par M. Méry confirment les indications déjà données par l'ingénieur Béringer, le commandant Bernard et les autres membres de la première mission Flatters, sur les facilités de construire une voie ferrée de Ouargla à Temassinin.

Un nouveau pont de chemin de fer sur le Nil, établissant une communication sans transbordement entre le Caire et la haute Égypte, a été inauguré le 5 mai. Il a 500 mètres de long, avec une double travée tournante pour le passage des bateaux.

Le règlement relatif au passage des paquebots contenant du pétrole à travers le canal de Suez a été sanctionné par la Compagnie. Moyennant certaines précautions imposées aux armateurs relativement à la construction de ces steamers, les risques que pourraient courir les autres bâtiments dans le canal seront diminués.

En outre, lorsque ces bateaux-réservoirs de pétrole seront amarrés pendant la nuit dans les ports du canal, ils devront être protégés au moyen de poutres flottantes. Un fonctionnaire de la Compagnie devra se trouver constamment à bord pendant toute la durée du trajet de ces bâtiments dans le canal.

Une bande de derviches s'est avancée jusqu'au village de Serra à 65 kilomètres au nord de Ouadi-Halfa ; le village a été pillé ; en outre ils ont tué 40 indigènes et capturé 200 têtes de bétail. La garnison de Ouadi-Halfa a dû être renforcée.

Une dépêche du 4 mai, du Caire, au *Times,* porte que le gouvernement du calife Abdullah à Ondurman n'est qu'une tyrannie militaire soutenue par la tribu des Baggara. Le calife est généralement détesté, et les indigènes accueilleraient avec bonheur tout secours assez fort pour les délivrer de leurs oppresseurs.

Le Dr Traversi, explorateur italien, est arrivé au Harrar le 14 mai, venant du Choa, chargé de porter au roi d'Italie des lettres de Ménélik.

M. le baron von Höhnel, compagnon du comte Teleki, lors de l'exploration du Kilimandjaro et du Kenia, et de la découverte des lacs Rodolphe et Stephanie, se propose de faire prochainement une exploration complète de la rivière Tana.

Le gouvernement de l'empire allemand se préoccupe de la situation et du développement de ses possessions coloniales dans l'Afrique orientale. M. Kayser, directeur de l'Office colonial, est parti pour Dar-es-Salaam, accompagné de M. Lucas, directeur de la Compagnie allemande de colonisation.

M. Oscar Baumann, chargé d'étudier pour la Société allemande de l'Est africain le terrain de Tanga dans la direction du Victoria-Nyanza, en vue de la construction d'un chemin de fer, est arrivé à sa destination.

Un télégramme de Vienne au *Standard* annonce que deux officiers, l'un autrichien, l'autre américain, se proposent d'explorer les parties non encore visitées par des Européens dans le vaste territoire de la zone d'influence anglaise exploitée par l'Imperial British East African Company. Ils commenceront leur exploration au mois de juin, et prendront 200 hommes à Zanzibar pour les accompagner.

L'Imperial British East African Company s'est rendue maîtresse absolue de l'ancien sultanat de Witou

Des courriers de Mombas arrivés à Zanzibar ont annoncé qu'une caravane de 300 personnes, sous les ordres d'un officier égyptien, a quitté l'Ou-Ganda, se dirigeant vers la côte.

En revanche, M. Lowther a déclaré à la Chambre des Communes le 19 mai, n'avoir reçu aucun rapport concernant le conflit survenu entre les protestants de l'Ou-Ganda soutenus par le capitaine Lugard, agent de l'Imperial British East African Company, et les catholiques partisans du roi Mouanga. Quelque étrange que soit ce silence, nos lecteurs comprendront que jusqu'à l'arrivée de rapports précis sur ces événements, nous réservions notre jugement ; néanmoins, dès aujourd'hui, nous déplorons de voir si promptement confirmées les appréhensions qu'avait fait naître en nous l'envoi d'une force britannique dans le royaume de Mouanga qui, longtemps avant l'arrivée des officiers anglais, ne voyait dans les missionnaires protestants, à ses yeux représentants de la nation anglaise, que des « mangeurs de pays. »

La *Vossische Zeitung* de Berlin a publié des lettres privées de Zanzibar, d'après lesquelles Émin-pacha aurait été arrêté dans sa marche à Bora, aux limites occidentales de son ancienne province, par la résistance des rebelles; le manque de provisions et de munitions pour ses armes se chargeant par la culasse l'aurait obligé à rétrograder. Le Dr Stuhlmann serait revenu à Boukoba chercher des renforts. Les bruits qui ont couru sur la mort d'Émin-pacha ne se sont pas confirmés jusqu'ici.

La Compagnie allemande de l'Afrique orientale établira une station à Nossi-Bé.

M. Lowther a déclaré à la Chambre des Communes avoir reçu de M. H. H. Johnston, commissaire anglais pour le territoire de la British Central African Company, un télégramme annonçant que les chefs esclavagistes du Nyassa ont été chassés de la région des lacs. D'autre part, le ministre de la marine, lord Georges Hamilton, a rapporté que le gouvernement a ordonné la construction de deux canonnières qui devront être placées sur le lac Nyassa aussitôt que possible.

De leur côté, les missionnaires écossais des stations du plateau du Chiré protestent contre l'importation dans ce territoire, par les Sikhs hindous à la solde de M. Johnston, de maladies et de vices inconnus jusqu'ici des indigènes et qui compromettent les travaux de la mission.

Le roi de Portugal a signé, le 28 avril, un décret accordant des concessions au nord et au sud du Zambèze à une Compagnie en formation sous le nom de Companhia da Zambesia. Trois explorateurs font partie du Conseil d'administration : Païva d'Andrada, Serpa Pinto et le commandant Cameron. Le but de la Compagnie est l'exploitation d'un bassin houiller, de mines et de forêts.

Nos lecteurs se rappellent que la Compagnie de Mozambique réclamait de la British South African Company des dommages-intérêts pour les attaques à main armée dont les agents portugais avaient été l'objet du fait des troupes de cette Compagnie sur les frontières du Manica et du pays de Massikessi. Le président du tribunal anglais paraissait vouloir se déclarer incompétent pour juger une affaire se rattachant à des événements qui se sont passés en dehors du territoire britannique, c'est-à-dire au Manicaland. C'eût été donner raison au Portugal qui avait affirmé que le Manicaland était compris dans le territoire portugais. En définitive, la majorité des juges s'est déclarée compétente, et a rendu son jugement en faveur de la Compagnie de Mozambique.

Un syndicat allemand a été fondé pour une Société de colonisation agricole dans l'Afrique Sud-Ouest; le comte Pfeil s'y rendra pour diriger les établissements allemands qui pourront s'y fonder.

Le journal officiel de Lisbonne a publié un décret approuvant la convention passée entre le Portugal et l'État indépendant du Congo, relative à la délimitation des frontières des deux territoires dans la région du Lounda.

Un sanitarium va être créé dans le voisinage de Mossamédès.

Une nouvelle Société s'est constituée à Anvers pour la culture du tabac au Congo. Le Conseil d'administration est composé de capitalistes belges, allemands et anglais. Les organisateurs de l'entreprise se rendront prochainement au Congo.

Un agent de la Compagnie Daumas sur le Haut-Congo a réussi à traverser la

chute des Stanley-Falls en compagnie de M. Tobbak et du commandant du camp de Basoko. Les Arabes des Stanley-Falls sont toujours hostiles aux Européens à cause de l'interdiction de la traite. En revanche, les indigènes sont très heureux de la présence des blancs, gage de sécurité pour eux.

Un télégramme de Libreville a annoncé que la mission Maistre est arrivée le 30 mars, avec tout son matériel, à Brazzaville, dans de bonnes conditions.

M. Fondère, chef de station dans le Haut-Oubanghi, a fait à la Société de géographie commerciale de Paris une conférence dans laquelle il a exposé le programme qu'il compte suivre dans le commandement de l'expédition, actuellement préparée par M. de Brazza sur la Sangha, et dont il doit prendre prochainement la direction. Il estime que sa marche doit être lente et prudente, et qu'elle doit s'appuyer tous les 200 kilomètres sur un poste d'une cinquantaine de Sénégalais. Il espère rallier à lui les peuplades aujourd'hui courbées sous le joug du conquérant du nord et forcer celui-ci à lui livrer passage.

Le Dr Wircke, médecin du gouvernement allemand au Togoland, a été chargé d'une mission d'études à Lagos. Il a conféré dans cette ville avec les Drs Randel et Henderson, qui ont une grande expérience du traitement de la malaria. De retour au Togoland, il a rendu compte à son chef, le Dr Schrœder, des résultats de sa mission ; le gouvernement allemand se propose d'appliquer les règles de l'hygiène publique dans la colonie du Togoland.

Actuellement, l'influenza règne au Dahomey. Pendant que le roi Behanzin se faisait construire un palais à Allada, il a fait faire une enquête pour savoir quelle était la personne qui rendait tous ses sujets malades. Les féticheurs sont parvenus à découvrir à Wydah une pauvre femme bossue qu'ils déclarèrent être la cause de la maladie. Ils la firent mourir, suspendirent son corps et prétendirent que l'épidémie cessera lorsque la bosse aura disparu.

Le gouvernement britannique a eu recours à la force pour ouvrir au commerce britannique de la Côte d'Or les territoires des Jébus et des Egbas qui voulaient en fermer l'accès aux trafiquants anglais. Le roi des Jébus a été fait prisonnier et la ville de Jébu-Odé occupée par les troupes britanniques.

La mission Binger est arrivée à Bondoukou le 1er avril; de là, elle comptait continuer sa marche vers le nord pour rejoindre le cours de la Volta noire, puis suivre cette rivière jusqu'au point où elle coupe le 9° lat. nord. La frontière franco-anglaise qu'il s'agit de délimiter s'arrêtant à ce point, la mission reviendra sur ses pas en passant par Kong, d'où le capitaine Binger se dirigera vers la côte en suivant, comme dans son précédent voyage, le cours de l'Akba ou Comoé, qu'il étudiera plus en détails, pour chercher si ce fleuve pourrait servir, à la colonie de Grand-Bassam, de voie de pénétration vers l'intérieur de la boucle du Niger.

La France et l'Espagne se sont mises à peu près d'accord au sujet de la délimitation des territoires espagnols du Rio-de-Oro, au nord de la colonie du Sénégal. Le cap Blanc a été reconnu comme limite méridionale extrême de la colonie espagnole; mais l'accord n'a pu être établi sur la profondeur des territoires espagnols à l'intérieur, les commissaires du gouvernement de Madrid voulant les étendre dans la direction de l'est jusqu'au delà de l'Adrar et au Tagant.

M. Smith, consul britannique à Tanger, a fait un voyage à Fez, pour négocier un traité de commerce avec le sultan du Maroc. Arrivé à la résidence de Mouley-Hassan, le consul anglais, au grand étonnement des indigènes, a fait immoler deux taureaux sur la tombe d'un ancêtre du sultan, considéré comme saint.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Pour essayer de justifier le désir de l'Italie de s'emparer de la **Tripolitaine,** certains journaux italiens affirment que les Turcs y entretiennent encore des marchés d'esclaves et que cet état de choses est immuablement lié à la domination ottomane. Ces affirmations provoquent à Constantinople de vives récriminations, et à l'appui de leurs dénégations, les feuilles turques rappellent l'attitude des représentants de la Porte à la Conférence de Bruxelles. On ne croyait guère à nos intentions libérales, disait récemment Musurus-Bey, le célèbre diplomate ottoman, à un représentant de la presse de l'Algérie. On doutait de notre désir de coopérer à la répression de l'esclavage. Aussi l'étonnement fut grand lorsque Caratheodory-effendi, notre ministre plénipotentiaire, adhéra entièrement à la déclaration de principes qui servit de base au Congrès. Cette attitude de notre représentant se maintint jusqu'à la fin ; il ne formula quelques réserves que pour les personnes employées dans les maisons musulmanes à des travaux domestiques, en tant que ce service pourrait être assimilé à un *traitement d'esclavage,* ce qui n'est pas le cas, heureusement, grâce aux préceptes généreux que le Coran édicte sur la matière et que méconnaissent entièrement les chasseurs d'esclaves africains. Ces réserves n'entravèrent en rien l'œuvre du Congrès anti-esclavagiste, qui eut à traverser d'autres épreuves plus graves et notamment l'opposition de la Hollande aux droits d'entrée des alcools dans l'État libre du Congo et celle de la France refusant le droit de visite à des étrangers à bord de ses navires, au nom du respect du pavillon. Toutefois l'on finit par s'entendre et, maintenant que les résolutions du Congrès entrent partout en vigueur, ceux qui avaient soutenu que la Turquie n'y avait adhéré qu'en paroles, se réservant ensuite de les démentir par les faits, sont bien forcés de se rendre à l'évidence et de reconnaître qu'ils se sont trompés. L'administration ottomane exécute loyalement les prescriptions du nouveau code international européen.

Le reporter du *Moniteur de l'Algérie* ayant objecté que jusqu'à ces derniers temps les marchands d'esclaves noirs ont fait un trafic véritablement considérable en Tripolitaine. — Je n'ignore pas, répondit Musurus-Bey, que les marchands d'esclaves ont réussi à tromper la surveillance